

*Questions orales*

● (1125)

Le premier ministre va-t-il permettre que l'économie canadienne soit perturbée tant que des négociations constructives se poursuivront ou, comme le ministre des Finances l'a laissé entendre cette semaine, va-t-il présenter à la Chambre une loi d'urgence pour ouvrir le port immédiatement si un accord n'est pas intervenu mardi matin?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le ministre des Finances a bel et bien dit dans sa déclaration à la Chambre, mercredi, que si les parties n'avaient pas réglé leur différend par voie de négociation collective d'ici lundi soir, le gouvernement fera le nécessaire pour que la grève se termine, et telle est toujours notre position.

**M. Cook:** Madame le Président, la réponse du premier ministre est satisfaisante.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cook:** J'en conclus que nous pouvons compter que le port de Vancouver sera ouvert au plus tard mardi, quelle que soit l'issue des négociations.

LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES DÉCHARGÉES À SEATTLE

**M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné que le gros des marchandises destinées au port de Vancouver est actuellement déchargé à Seattle, 60,000 tonnes jusqu'à maintenant et la quantité augmente d'heure en heure, le service des douanes a-t-il pris des dispositions spéciales pour que l'afflux de camions se dirigeant vers le nord puissent traverser la frontière rapidement?

**M. Garnet M. Bloomfield (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national):** Madame le Président, je prends note de la question du député et je la porterai à l'attention du ministre lorsqu'il reviendra.

**M. Clark:** Quel ministre?

\* \* \*

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'INCIDENCE DE LA SURTAXE PROPOSÉE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Finances. Mercredi, celui-ci a déclaré à la Chambre que même si l'on prélevait, comme le propose le Nouveau parti démocratique, une surtaxe sur tous les Canadiens qui gagnent plus de \$40,000 par an—ils sont 7 p. 100 dans ce cas—on n'arriverait pas à réunir la somme de 1.3 milliard de dollars pour créer des emplois comme nous le prétendons. Est-il prêt à reconnaître aujourd'hui qu'il s'est trompé? Est-il prêt aussi à admettre que ces mêmes Canadiens aisés vont bénéficier l'année prochaine d'avantages fiscaux supplémentaires totalisant un milliard de dollars du fait des changements apportés l'automne dernier au régime fiscal?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je serais tout disposé à admettre que je me suis trompé si c'était le cas. J'ai suggéré au député que ses recherches viennent à mon cabinet ou à mon ministère afin que nous comparions leurs chiffres avec les nôtres. Je lui ai dit mercredi, et je le répète, que les services de mon ministère et certains hauts fonctionnaires, spécialistes du régime fiscal et du revenu national, avaient estimé que les recettes que procurerait l'impôt envisagé par le NPD atteindraient à peine la moitié du chiffre avancé par le député—j'entends les recettes produites en un an. J'ignore s'il a additionné les recettes de plusieurs années pour parvenir au chiffre qu'il a avancé. Par contre, s'il prétend que ce chiffre correspond aux recettes de cette surtaxe pour une seule et unique année, je répète au chef du Nouveau parti démocratique qu'il est, une fois de plus, carrément dans l'erreur.

**M. Broadbent:** Madame le Président, j'adresserai volontiers une lettre au ministre. Pour l'instant, je tiens à lui dire que si l'on augmentait en moyenne de 5 p. 100 les impôts de cette catégorie de contribuables, il s'ensuivrait une augmentation de 15 p. 100 des recettes fiscales provenant de cette catégorie de Canadiens fortunés. Le Nouveau parti démocratique estime que les citoyens riches de ce pays devraient commencer à faire leur part, surtout pour permettre de créer des emplois.

**Des voix:** Bravo!

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'IMPOSER UNE SURTAXE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** J'ai une autre question à poser au ministre des Finances dans ce contexte. Comme il nous a annoncé mercredi une augmentation des primes d'assurance-chômage versées par le simple travailleur, ce qui représente un impôt indirect de plus de 800 millions de dollars, et comme le gouvernement continue à imposer les pensionnés et ceux qui vivent au seuil de la pauvreté, pourquoi n'impose-t-il pas une surtaxe aux Canadiens à revenu élevé, ce qui procurerait les fonds nécessaires pour créer les emplois dont nous avons grandement besoin?

● (1130)

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je le répète, si nous avions appliqué à la lettre le principe de la loi sur l'assurance-chômage, il nous aurait fallu augmenter les primes d'environ 125 p. 100. Le Programme d'assurance-chômage est en effet un programme d'assurance auquel cotisent employés et employeurs pour garantir leur propre sécurité. Étant donné la conjoncture économique et les problèmes de l'heure, le gouvernement a décidé de ne pas appliquer cette règle à la lettre mais compte tenu du déficit qu'enregistre la caisse d'assurance-chômage, il a décidé d'en assumer 70 p. 100, les employeurs et les employés se partageant le reste. Voilà de quelle façon le gouvernement décide de remédier au problème.